Snfocos
Syndicat National
Force Ouvrière des Cadres
des Organismes Sociaux

La lettre de la Michodière

N° 26-2025 – 17 septembre 2025

Sommaire

Edito du SG
ARS sous tutelle : la santé sacrifiée sur l'autel du politique
P.1

RPN Proches Aidants du 16 septembre 2025
Déclaration préalable du SNFOCOS
P.2

DRSM Hauts de France
Projet de transformation de la DRSM
P.3

EN3S
Situation des élèves de l'EN3S
P.4

Santé : quand les inégalités révèlent les failles du système français
Un constat alarmant : les actifs modestes plus taxés que les retraités aisés
P.5

Economie
La France n'est pas au bord de la faillite
P.7

Déficit public : comment la France se leurre sur ses finances
La note de l'OFCE rebat les cartes du débat budgétaire
P.9

Hommage à notre camarade
Gérard Rivière
P.11

AG2R La Mondiale
Optimisez votre santé et votre budget : découvrez les avantages du réseau Itélis avec AG2R La Mondiale
P.12

CPP Informaticiens du SNFOCOS
Plateforme revendicative des informaticiens du SNFOCOS
P.13

Lettre d'information éditée par le SNFOCOS sous le N° de commission paritaire 3 941 D 73 S – Bruno Gasparini, Directeur Gérant

L'édito du Secrétaire Général
Bruno GASPARINI

ARS SOUS TUTELLE: LA SANTÉ SACRIFIÉE SUR L'AUTEL DU POLITIQUE

Personne n'est dupe : par décrets cet été, le gouvernement vient d'opérer une mise sous tutelle en règle des Agences Régionales de Santé (ARS) au profit des préfets. Pour le SNFOCOS, ce recentrage autoritaire constitue une régression dangereuse pour notre système de santé et un motif de vives inquiétudes pour ses cadres.

La logique de création des ARS était de confier le pilotage de la santé à une expertise autonome pour construire des stratégies régionales cohérentes. Ce principe est aujourd'hui anéanti. En soumettant toute décision stratégique, toute sanction ou suspension à l'avis conforme du préfet, on subordonne la compétence sanitaire à l'arbitrage politique. Quel poids aura l'analyse technique d'une ARS face aux pressions d'élus locaux auprès de la préfecture ?

Quel avenir pour les ARS et leurs agents

Au-delà du risque de biaiser politiquement les décisions techniques, nous nous interrogeons sur le devenir des ARS et de leurs personnels.
Privées de leur autonomie stratégique, les agences vont devenir de simples chambres d'enregistrement des décisions préfectorales.

Perte d'autonomie et d'indépendance : comment conserver la motivation ? Quel sens donner à sa mission si l'essentiel se décide ailleurs ?

Pour nous, il s'agit d'une défiance profonde envers les agences et leurs agents. S'agit-il de la première étape vers un démantèlement pur et simple ?
Le SNFOCOS demande des clarifications urgentes et restera vigilant pour défendre l'autonomie de l'expertise sanitaire et les conditions d'exercice de nos collègues en ARS.

Bruno Gasparini, Secrétaire Général

RPN PROCHES AIDANTS DU 16 SEPTEMBRE 2025

DÉCLARATION PRÉALABLE DU SNFOCOS

Le SNFOCOS aborde cette négociation avec une conviction profonde : **l'aidance n'est pas une fatalité personnelle, c'est une réalité collective** qui concerne aujourd'hui près d'un tiers de nos collègues et qui nous touchera tous, un jour ou l'autre.

Derrière les chiffres que nous examinerons ensemble se cachent des **visages humains** : Sylvie, 48 ans, qui accompagne sa mère atteinte d'Alzheimer tout en gérant ses propres enfants adolescents. Marc, 35 ans, jonglant entre son travail à la CPAM et les rendez-vous médicaux de son fils en situation de handicap. Isabelle, 55 ans, épuisée par l'accompagnement de son conjoint en perte d'autonomie, qui n'ose pas demander d'aide par pudeur ou méconnaissance.

Ces collègues ne demandent pas la charité. Ils exigent la solidarité.

Nous saluons l'engagement initial de l'Institution en 2021. Créer un dispositif d'aide aux aidants était un acte pionnier, courageux. Mais **trois années plus tard, nous devons avoir l'honnêteté de reconnaître que nos ambitions n'ont pas été pleinement réalisées**.

Quand 40% des paniers de services ne sont jamais utilisés, ce n'est pas un dysfonctionnement technique, **c'est un signal d'alarme**. Quand 73% de nos collègues se sentent mal informés, ce n'est pas une question de communication, **c'est une question de proximité humaine**.

Le SNFOCOS refuse la résignation. **Nous croyons en la capacité de notre Institution à faire mieux**, à être à la hauteur des valeurs de solidarité qu'elle porte depuis sa création. Nous ne sommes pas ici pour distribuer les bons et mauvais points, mais pour **construire ensemble un dispositif véritablement efficace**.

Nos propositions s'articulent autour d'une idée simple : **remettre l'humain au cœur du dispositif**. Simplifier les démarches, personnaliser l'accompagnement, créer de la proximité, développer l'entraide entre collègues. Car l'aidance, c'est avant tout une affaire de liens, de soutien mutuel, de reconnaissance.

Nous voulons que chaque salarié aidant sache qu'il n'est pas seul, qu'il peut compter sur son employeur, ses collègues, son syndicat. Nous voulons que les services RH soient outillés pour accompagner avec empathie et professionnalisme. Nous voulons que les 10 millions d'euros disponibles servent enfin à créer du répit, du soutien, de l'espoir.

L'aidance révèle le meilleur de l'humanité : l'amour, le dévouement, la générosité. Notre négociation doit être à la hauteur de ces valeurs. Le SNFOCOS s'engage dans cette voie avec détermination et bienveillance.

Ensemble, donnons un nouveau souffle au dispositif. Ensemble, soyons dignes de celles et ceux qui ont besoin de nous.

DRSM HAUTS DE FRANCE

PROJET DE TRANSFORMATION DE LA DRSM : ASSEZ D'OPACITÉ, PLACE À LA VÉRITÉ !

Le 8 septembre dernier, lors du CSE extraordinaire de la DRSM des Hauts-de-France, le cabinet Technologia a présenté ses conclusions sur le projet de Transformation :

- Verdict : alarmant.
- Des infos clés non transmises à l'expert.
- Une phase 1 et une phase 2 indissociables, mais traitées séparément par la direction.
- Aucune certitude sur nos postes, nos missions et nos équipes dans 3 mois.

Et pour couronner le tout :

🚫 Aucune garantie sur la sécurisation des parcours professionnels.
L'employeur renvoie la balle aux CPAM… qui ne nous connaissent même pas !

Face à ce mépris et à cette gestion opaque du projet de « fusion », les élus CSE HDF assignent l'employeur au Tribunal judiciaire de Lille.

Nous exigeons :

- Les organigrammes et fiches de poste cibles après la phase 1.
- La transparence sur la gestion des paies après transfert.
- Un plan de prévention des risques à jour.
- Un plan de charge clair pour chaque CPAM.
- De vraies garanties d'évolution professionnelle pour tous.

Rendez-vous le 7 octobre 2025 au tribunal : nous saurons si le juge reconnaît nos craintes pour l'avenir de nos collègues du Service du Contrôle Médical.

Restons mobilisés : notre avenir ne se joue pas dans l'ombre, mais avec nous et pour nous ! Plus que jamais déterminés, nous ne lâchons rien !

Thierry Lourme,
Secrétaire départemental Nord-Somme
Délégué régional des Hauts-de-France

EN3S

SITUATION DES ÉLÈVES DE L'EN3S

En date du 10 juillet dernier, le SNFOCOS a alerté le Directeur de la Sécurité sociale sur les préoccupations exprimées par les élèves de la 63ème promotion lors d'une rencontre dans leurs locaux début juin.

Vous retrouverez ici le courrier du SNFOCOS à l'attention de Monsieur PRIBILE, dans lequel nous lui faisions part d'un certain nombre de propositions (indemnités de formation, rémunération …)

Dominique Libault Directeur Général de l'EN3S, en copie du courrier précité, a répondu au SNFOCOS dans le courant de l'été :

L'ÉCOLE DES DIRIGEANTS DE LA PROTECTION SOCIALE

Référence : DL/AC/20250723
Direction des ressources
Tél : 04 77 81 15 15
acasassus@en3s.fr

Monsieur GASPARINI
Secrétaire général du SNFOCOS
2 rue de la Michodière
75 002 PARIS

Saint-Étienne, le 23 juillet 2025

Objet : **situation des élèves de l'EN3S**

Monsieur le Secrétaire général du SNFOCOS,

Votre courrier du 10 juillet adressé au Directeur de la Sécurité sociale a appelé mon attention sur la situation des élèves de l'EN3S, et je vous en remercie.

J'ai demandé à mes services un examen attentif des différents points soulevés, et ne manquerai pas de vous tenir au courant de la suite qui y sera donnée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Dominique LIBAULT
Directeur général

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des suites apportées à nos propositions.

SANTÉ : QUAND LES INÉGALITÉS RÉVÈLENT LES FAILLES DU SYSTÈME FRANÇAIS

UN CONSTAT ALARMANT : LES ACTIFS MODESTES PLUS TAXÉS QUE LES RETRAITÉS AISÉS

Une nouvelle étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) dessine un portrait préoccupant de notre système de financement de la santé. En 2019, les ménages consacraient en moyenne 15% de leur revenu aux dépenses de santé, mais cette charge révèle des disparités inacceptables qui questionnent notre modèle social.

Les chiffres sont sans appel : alors que les retraités très aisés consacrent seulement 11% de leur revenu à la santé, les actifs en emploi très aisés y consacrent 18%. Plus troublant encore, les actifs modestes supportent un taux d'effort de 15%, contre 14% pour les retraités de même niveau de vie. Ce paradoxe révèle une architecture de financement qui pénalise ceux qui travaillent au détriment de ceux qui ont les moyens de contribuer davantage.

La situation devient dramatique pour 1% des ménages qui consacrent jusqu'à 34% de leur revenu à la santé, avec des restes à charge moyens de 2 400 euros par an. Ces ménages sont majoritairement modestes (76%), souvent confrontés à des dépenses dentaires mal couvertes ou victimes du non-recours à la complémentaire santé solidaire.

Les racines structurelles de l'injustice

Cette répartition inéquitable s'explique par la structure même de notre système de financement. Les cotisations sociales maladie et la CSG, qui représentent 11% du revenu moyen, pèsent massivement sur les actifs en emploi. Les retraités très aisés échappent largement à cette contribution : ils ne versent que 1% de leur revenu en cotisations maladie, contre 8% pour les actifs aisés.

Paradoxalement, notre système devient régressif pour les retraités : plus ils sont aisés, moins ils contribuent proportionnellement à leur santé. À l'inverse, il reste progressif pour les actifs dont le taux d'effort augmente avec le niveau de vie, créant une double injustice générationnelle et sociale.

Le non-recours à la complémentaire santé solidaire aggrave cette situation. Près de 48% des bénéficiaires potentiels n'y ont pas recours, souvent par méconnaissance ou découragement face à la complexité des démarches. Cette aide, pourtant essentielle pour les ménages modestes, reste sous-utilisée alors qu'elle pourrait considérablement réduire les inégalités d'accès aux soins.

Trois propositions pour restaurer l'équité ?

Face à ce diagnostic accablant, trois options s'imposent pour réconcilier notre système de santé avec ses principes fondamentaux d'équité et de solidarité.

1. Le bouclier sanitaire : une protection universelle

La mise en place d'un bouclier sanitaire représente la réforme la plus urgente. Ce mécanisme, déjà expérimenté aux Pays-Bas et en Suisse, plafonnerait le reste à charge des ménages à un pourcentage de leur revenu annuel- par exemple 3 à 5% pour les plus modestes.

SANTÉ : QUAND LES INÉGALITÉS RÉVÈLENT LES FAILLES DU SYSTÈME FRANÇAIS

Le principe est simple mais révolutionnaire : si le plafond est dépassé, les dépenses ultérieures seraient remboursées à 100% jusqu'à la fin de l'année. Cette mesure protégerait immédiatement les ménages les plus vulnérables tout en permettant d'augmenter les tickets modérateurs pour les plus aisés, contribuant ainsi au rééquilibrage des comptes sociaux.

2. Rééquilibrer les cotisations selon les capacités contributives

La révision des taux de cotisations sociales maladie doit corriger l'avantage injustifié dont bénéficient les retraités aisés. Plusieurs pistes méritent d'être explorées :

- **Élargir l'assiette de la CSG** sur les pensions de retraite pour les ménages les plus aisés
- **Moduler les cotisations complémentaires** des retraités selon leur niveau de ressources
- **Créer une contribution exceptionnelle** sur les patrimoines les plus importants pour financer la santé

Cela restaurerait la progressivité du système pour tous, indépendamment du statut d'activité, respectant ainsi le principe "de chacun selon ses moyens.

3. Simplifier et automatiser l'accès aux droits

La lutte contre le non-recours aux aides exige une refonte complète des procédures d'attribution. L'automatisation des droits, sur le modèle Dossier de remboursement en ligne (DRL) doit devenir la règle :

- Attribution automatique de la complémentaire santé solidaire sur la base des données fiscales
- Simplification des démarches par la dématérialisation et l'interopérabilité des systèmes
- Campagnes d'information ciblées vers les publics précaires et les nouveaux arrivants

Une urgence sociale

Ces options ne sont pas seulement techniques : elles constituent un impératif. Dans une République qui proclame l'égalité devant la maladie, il est inacceptable que 30% des Français renoncent à se soigner pour des raisons financières.

L'étude de la DREES révèle l'ampleur du défi : notre système de santé, l'un des plus performants au monde, creuse paradoxalement les inégalités entre actifs et retraités, entre modestes et aisés.

Restaurer l'équité n'est pas seulement une question de justice sociale, c'est une condition de la pérennité de notre modèle de protection sociale.

Reste la volonté politique de s'attaquer à ces inégalités et de remettre la solidarité au cœur du financement de la santé.

L'urgence sanitaire d'hier doit laisser place à l'urgence sociale d'aujourd'hui : celle de construire un système véritablement équitable, où chacun contribue selon ses moyens et accède aux soins selon ses besoins.

ÉCONOMIE

LA FRANCE N'EST PAS AU BORD DE LA FAILLITE

La résilience d'une économie française sous-estimée
L'analyse présentée par Éric Heyer, directeur du département analyse et prévision de l'OFCE, offre un contrepoint salutaire aux discours catastrophistes qui dominent actuellement le débat économique français. Contrairement aux prédictions alarmistes qui appellent à des mesures d'austérité drastiques, la situation économique française, bien que préoccupante, demeure gérable et ne justifie pas les "coups de rabot" aveugles sur les dépenses publiques.

Un endettement dans la moyenne européenne
Avec une dette publique de 113% du PIB en 2024, la France se situe certes au-dessus de la moyenne de la zone euro (88,7%), mais sa position relative reste comparable à celle d'autres grandes économies européennes. L'Italie affiche 137,3% du PIB, l'Espagne 108,9%, démontrant que l'endettement français n'est ni exceptionnel ni insurmontable dans le contexte européen actuel.

Plus révélateur encore, l'écart de déficit entre la France et la zone euro s'est principalement creusé entre 2000 et 2007, puis après 2019, soulignant que la dégradation actuelle résulte largement de chocs externes (crises sanitaire et énergétique) plutôt que d'une dérive structurelle.

Les limites de l'approche austéritaire
L'expérience récente démontre les effets contre-productifs des politiques restrictives appliquées de manière brutale. La consolidation budgétaire pèse sur l'activité, comme l'observe l'Insee, particulièrement dans un contexte où l'économie française ne croît que de 0,6% en 2025. Cette situation illustre parfaitement ce que les économistes keynésiens dénoncent : les multiplicateurs budgétaires sont élevés en période de faible croissance, rendant l'austérité particulièrement nocive.

Les travaux de l'OFCE montrent que dans le contexte actuel d'insuffisance de la demande, les effets récessifs des politiques budgétaires restrictives sont d'autant plus forts. Cette analyse rejoint les conclusions de Paul Krugman, qui souligne que l'État doit "gagner moins et dépenser plus" pour sortir d'une crise économique.

L'efficacité de la relance par la demande
Le plan France Relance, doté de 100 milliards d'euros entre 2020 et 2022, a démontré l'efficacité des politiques contra-cycliques. Selon les analyses d'Euler Hermes, ce plan a stimulé la croissance de 2,4% sur la période 2021-2022, soit davantage que les plans allemand (2%) ou italien (0,7%), grâce notamment à un multiplicateur keynésien plus élevé en France (0,55 contre 0,50 pour l'Allemagne).

Cette performance contredit frontalement les théories de l'austérité expansionniste qui prétendent que la réduction des dépenses publiques stimulerait automatiquement la croissance privée. Au contraire, l'investissement public a augmenté de 0,5 point de PIB durant cette période, contribuant positivement à la dynamique économique.

La nécessité d'une approche progressive et intelligente

Plutôt que de procéder à des coupes budgétaires aveugles, une politique économique responsable doit privilégier un ajustement progressif qui limite les impacts négatifs sur l'économie. L'OFCE estime qu'un ajustement de 2,8% du PIB à l'horizon 2029 serait préférable aux 110 milliards d'euros d'efforts brutaux actuellement envisagés.

Cette approche s'inspire directement des enseignements de Joseph Stiglitz, qui met en garde contre l'hystérie autour de la dette publique utilisée pour justifier la destruction de l'État-providence. L'économiste prix Nobel souligne que l'endettement public peut "contribuer à construire la croissance future" lorsqu'il finance des investissements productifs.

Les vrais enjeux de la dette française

L'analyse historique de Thomas Piketty révèle que la France a géré des niveaux d'endettement bien plus élevés par le passé. La dette publique française atteignait 306% du PIB en 1919, et des mécanismes comme l'inflation modérée ont historiquement permis de réduire significativement le poids de l'endettement sans recourir à l'austérité.

Cette perspective historique démontre que la rente sur l'État profite avant tout aux détenteurs de capitaux privés. Piketty observe qu'une "grande partie de la dette publique est détenue en pratique par une minorité de la population, si bien que la dette entraîne bel et bien des redistributions importantes" en faveur des plus riches.

Une politique économique équilibrée pour l'avenir

La France dispose d'atouts considérables qui relativisent les inquiétudes sur sa solvabilité. Le pays conserve la confiance des marchés financiers pour ses emprunts à long terme, et sa dynamique de transition vers les services s'accompagne de fortes créations d'entreprises, préservant les fondamentaux de la croissance.

Une politique économique moderne doit concilier la nécessité d'un retour graduel à l'équilibre budgétaire avec le maintien des investissements publics essentiels.

Cela implique de privilégier une augmentation progressive des recettes, notamment par une fiscalité plus équitable sur les hauts patrimoines, plutôt que des réductions brutales de dépenses qui fragiliseraient la cohésion sociale et la capacité de l'État à répondre aux défis futurs.

La voie médiane défendue par Éric Heyer et l'OFCE offre ainsi une alternative crédible aux sirènes de l'austérité : reconnaître les défis budgétaires sans céder à la panique, investir dans l'avenir sans ignorer les contraintes financières, et construire une politique économique au service de tous les Français plutôt qu'au seul bénéfice des détenteurs de capitaux.

Sources :

Éric Heyer - Conférence, événement et webinar - Orators *https://orators.fr/les-intervenants/eric-heyer/*
Sortir d'une crise économique Le mode d'emploi de Paul Krugman *https://laviedesidees.fr/Sortir-d-une-crise-economique*
Stiglitz et Varoufakis sur la dette publique - Le MÉDAC *https://medac.qc.ca/salle-de-presse/articles/906-stiglitz-et-varoufakis/*
Thomas Piketty, le CADTM et la dette publique *https://www.cadtm.org/Thomas-Piketty-le-CADTM-et-la-dette-publique*

DÉFICIT PUBLIC : COMMENT LA FRANCE SE LEURRE SUR SES FINANCES

LA NOTE DE L'OFCE REBAT LES CARTES DU DÉBAT BUDGÉTAIRE

Au moment de redéfinir un plan de redressement budgétaire, une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) bouleverse la lecture traditionnelle du déficit français. Loin du discours habituel sur la « dérive des dépenses », les économistes pointent du doigt une autre réalité : la baisse des prélèvements obligatoires depuis 2017.

Cette analyse arrive à point nommé pour éclairer d'un jour nouveau le débat sur les finances publiques françaises. Depuis l'arrivée du Président de la République en 2017, le déficit public français s'est creusé pour atteindre 5,8% du PIB en 2024, un niveau record hors période de crise. Face à cette situation, les responsables politiques invoquent généralement la nécessité de réduire les dépenses publiques. Mais les économistes de l'OFCE inversent la perspective.

DÉFICIT PUBLIC : COMMENT LA FRANCE SE LEURRE SUR SES FINANCES

Un diagnostic qui dérange

La dégradation des finances publiques françaises n'est pas attribuable à une augmentation plus marquée des dépenses publiques, mais plutôt à une diminution significative des recettes publiques, affirment l'OFCE. Cette conclusion remet en question le narratif dominant qui fait de l'explosion des dépenses le principal coupable de la dérive budgétaire.

Les chiffres sont éloquents : les dépenses publiques auraient même reculé de 0,3 point de PIB potentiel sur la période 2017-2024. Parallèlement, les réformes fiscales engagées depuis 2017 – suppression progressive de la taxe d'habitation, réduction des cotisations sociales patronales – ont amputé les recettes publiques de dizaines de milliards d'euros.

Cette stratégie de baisse des prélèvements obligatoires devait, selon ses défenseurs, stimuler la croissance économique et compenser à terme la perte de recettes par un élargissement de l'assiette fiscale. Force est de constater que cette « ruissèlement » fiscal n'a pas fonctionné comme escompté.

L'écart français se creuse

L'impact de ces choix budgétaires se mesure à l'aune européenne. Depuis 2019, l'écart en matière de déficit entre la France et la moyenne de la zone euro ne cesse de se creuser. Quand nos voisins européens sont parvenus à redresser leurs comptes publics après la crise sanitaire, la France continue de s'enfoncer dans les déficits.

Cette divergence n'est pas le fruit du hasard. Elle résulte de choix politiques spécifiques à la France : privilégier les baisses d'impôts et de cotisations plutôt que l'assainissement budgétaire. Une stratégie qui, selon l'OFCE, explique « entre un tiers et la moitié de l'augmentation de la dette publique depuis 2017 ».

Les comptes sociaux dans la tourmente

La protection sociale illustre parfaitement ce déséquilibre entre recettes et dépenses. L'OFCE chiffre à 18 milliards d'euros en 2022 le manque à gagner pour la Sécurité sociale, généré par les dispositifs qui substituent aux salaires soumis à cotisations des compléments de rémunération exonérés.

Cette « désocialisation » du salaire fragilise le financement de notre modèle social sans pour autant réduire les besoins de financement. Un cercle vicieux qui accentue les déséquilibres des comptes sociaux et contribue à la dégradation du solde public d'ensemble.

DÉFICIT PUBLIC : COMMENT LA FRANCE SE LEURRE SUR SES FINANCES

Des perspectives inquiétantes

Les projections de l'OFCE ne sont guère rassurantes. Dans ses simulations, le pic de dette publique serait atteint en 2029 à 121,7% du PIB. Le taux de chômage, actuellement à 7,4%, devrait grimper à 9% en 2027 et s'y maintenir pendant trois ans.
Pour stabiliser la dette à 110% du PIB, l'ajustement budgétaire nécessaire est estimé à « environ 100 milliards d'euros », un montant qui donne le vertige et questionne la soutenabilité politique de tels efforts.

Un changement de paradigme nécessaire

Cette analyse de l'OFCE appelle à un changement radical de perspective dans le débat budgétaire français. Plutôt que de se focaliser exclusivement sur les dépenses, il convient d'intégrer la dimension des recettes pour comprendre la dynamique du déficit.

Une leçon qui pourrait bien redéfinir les termes du débat budgétaire français.

HOMMAGE À NOTRE CAMARADE GÉRARD RIVIÈRE

Nous avons appris le décès de notre camarade Gérard Rivière en début de semaine dernière. Il avait été président du conseil d'administration de la CNAV de 2011 à 2022 et avait occupé de nombreux mandats dans divers organismes liés à la protection sociale. A l'instar de la Confédération, le SNFOCOS tenait à lui rendre hommage.

Chères et chers et camarades,

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris lundi le décès de notre camarade Gérard Rivière.

Après plusieurs fonctions occupées au sein de la Poste, Gérard fut notamment assistant confédéral au secteur protection sociale et au secteur retraites. Il a été administrateur FO puis président du Conseil d'Administration de la CNAV (Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse) de 2011 à 2022, marquant le retour de la confédération à la tête d'une grande caisse après des années d'absence.

Tout au long de sa présidence, il a eu pour volonté de faire du CA de la CNAV, un lieu d'échange, de débat et de renouvellement. Il a activement soutenu l'action sociale, portant l'engagement du conseil à toujours innover et à accompagner les populations les plus fragiles.

Gérard se revendiquait comme un militant de base, un militant près du terrain. La Confédération salue un camarade fidèle, infatigable, dévoué à notre organisation syndicale et à la défense des salariés. Elle apporte à tous ses camarades et à sa famille, toute son amitié et tout son soutien.

Nous vous tiendrons informés de la date des obsèques.

Amitiés syndicales,

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

AG2R LA MONDIALE

OPTIMISEZ VOTRE SANTÉ ET VOTRE BUDGET : DÉCOUVREZ LES AVANTAGES DU RÉSEAU ITELIS AVEC AG2R LA MONDIALE

En tant que salarié bénéficiant d'un régime de frais de santé assuré par AG2R LA MONDIALE, vous avez accès à des avantages conséquents pour prendre soin de votre santé tout en maîtrisant vos dépenses. Grâce au réseau de soins Itelis, accessible à tout assuré AG2R LA MONDIALE, vous pouvez bénéficier de prestations de santé au meilleur coût et obtenir des services de prévention et d'accompagnement personnalisés.

Qu'est-ce que le réseau Itelis et comment ça marche ?

Itelis est un réseau de plus de 16 000 professionnels de santé opticiens ou audioprothésistes sélectionnés pour leur qualité de service et leurs tarifs négociés.

En choisissant un professionnel de santé partenaire d'Itelis, vous bénéficiez de réductions significatives sur vos dépenses de santé, réduisant ainsi votre reste à charge.

Les avantages concrets pour vous : focus sur l'optique

Le réseau Itelis vous propose des avantages particulièrement intéressants en optique, un poste de dépense souvent conséquent :
Jusqu'à 40% d'économie sur les verres,
Jusqu'à 25% de remise sur les montures,
15% de remise minimale sur le para-optique,
10% de remise minimale sur les lentilles…

Avec plus de 3 300 opticiens partenaires Itelis, vous trouverez forcément un professionnel proche de chez vous.

Comment profiter de ces avantages ?
Pour trouver un professionnel de santé partenaire Itelis et bénéficier de vos avantages, rendez-vous sur votre espace client https://bit.ly/4kUW5C5 ou sur votre application mobile Côté santé, disponible sur IOS : https://bit.ly/3Z9RsKL et Android : https://bit.ly/4ctyHXW.

CPP INFORMATICIENS DU SNFOCOS

PLATEFORME REVENDICATIVE DES INFORMATICIENS

La CPP des informaticiens du SNFOCOS a produit au printemps dernier **une plateforme revendicative** que vous trouverez ici.

Elle s'articule autour de **3 axes** :

- **Réinternaliser les compétences numériques et limiter le recours à la sous-traitance**
- **Faire reconnaitre nos compétences et nos métiers**
- **Obtenir une juste rémunération**

NOS PARTENAIRES

AG2R LA MONDIALE

KLESIA
Assureur d'intérêt général

AGENDA

17/09/2025
RPN CCN PC Transformation du Service Médical

INC Maladie

18/09/2025
Journée de mobilisation nationale

INC AT-MP

19/09/2025
Commission de suivi de la CCNT ADD : Présentation du rapport annuel 2024 du comité des carrières et Commission de suivi du PA de 2005 des ADD

POUR ADHÉRER AU SNFOCOS
Contactez les élus ou représentants SNFOCOS présents dans votre organisme
ou adhérez via le formulaire en ligne sur :
https://snfocos.org/adherer/

Un syndicat en action, une force pour les cadres